

# Le stade Armand-Cesari de Furiani Un patrimoine de la culture populaire

Thibault Casanova

Ingénieur INSET

Bastia, le Sporting Club de Bastia, Armand-Cesari de Furiani. Trois noms souvent marqués au fer rouge dans le football français. On évoque souvent le « contexte particulier » au sujet du public bastiais et de son stade. Ce contexte a favorisé l'image spécifique de l'ambiance à Armand-Cesari, stade de tout temps défini comme désuet. Il est ici question d'ambiance « sud-américaine » basée sur le folklore, la rudesse et l'intimidation : la présence d'armes à feu dans les tribunes jusqu'à la moitié des années 80 est une réalité indéniable. Cette image est systématiquement reprise dans la presse écrite, avec notamment les mots « chaud », « cratère », « fusion » ou « enflammé » utilisés sans parcimonie pour définir l'ambiance et l'accueil. Encore en janvier 2013, la Une de France Football présentait « *Furiani, le stade de l'angoisse* ».



L'image véhiculée par la presse - Une de *France football*, 15 janvier 2013

De même le caractère primitif, voire bestial des supporters est synthétisé par la référence largement connue à « *l'antre* » de Furiani.

Mais on constate également et surtout une passion, une implication et un enthousiasme à toute épreuve, et une faculté à la solidarité unique dans le monde des tribunes. Solidarité entre supporters, maintes fois démontrée. Solidarité aussi avec le Sporting Club de Bastia (SCB) quand il s'agit d'être là, pour montrer l'unité du peuple bleu devant les épreuves endurées (relégation, crise financière, suspension de terrain, catastrophe du 5 mai 1992). Le public du SCB et son stade, caractérisé dans le temps par son architecture bancale et ses installations provisoires, incarnent le football bastiais tel que le décrivent les médias nationaux : l'hostilité des supporters bastiais envers les clubs continentaux, le refus de l'autorité – surtout celles des arbitres-, l'indiscipline caractérisée, la solidarité avec les joueurs, le primitivisme de la Corse, l'emploi de tous les moyens possibles pour gagner. Le début d'explication vient du fait que l'histoire du Stade Armand-Cesari est intimement liée à celle du Sporting. Le club a construit le stade en 1932 et en a été propriétaire pendant 60 ans (jusqu'en 1992, année où il a été racheté par le District de Bastia, ancêtre de la Communauté d'Agglomération de Bastia, après le funeste soir du 5 mai 1992 qui fit 18 victimes et plus de 2.000 blessés). Depuis le SCB en est le seul club résident (sauf cette saison où le stade est aussi utilisé par le CA Bastia monté en ligue 2).

### 1. De la place Saint Nicolas à Furiani

Le Club a été créé en 1905. Les premières rencontres se déroulaient alors sur la place Saint-Nicolas.



27. - BASTIA (Corse). - Place St-Nicolas (Hôtel Cynos-Palace)  
Le football à Bastia en 1910 : Le Sporting évolue sur la Place Saint Nicolas

Puis elles ont eu lieu sur la place d'Armes.

### Une phase de la rencontre amicale S.C.B – O.G.C.NICE à la Citadelle



Le football à Bastia en 1919 : Le Sporting évolue sur la Place d'Armes

Les dirigeants ont fait le tour des structures existantes sur la place bastiaise. Leur choix immédiat a été de vouloir s'équiper d'un outil de travail propre. Dans leur esprit, posséder son stade devait contribuer à l'hégémonie et à l'indépendance qu'ils recherchaient.

Déjà l'ambition était de faire du stade un outil permettant de générer des ressources (billetterie, location à d'autres sociétés, publicités). Le choix raisonné du site à Furiani, dans les années 20, participe à cet enjeu. Choix raisonné par rapport à trois aspects principaux :

- prix du terrain accessible visant à un investissement maîtrisé,
- qualité des sols - plaine d'alluvions composé de limon, de sable et de gravier avec une pente générale faible dirigée Ouest-Est – visant à assurer des coûts de construction et de gestion de la pelouse maîtrisés,
- proximité de la Gare visant à permettre l'accès aisé depuis le centre de Bastia.

La construction initiale de la tribune Sud en 1932 a été la rampe de lancement du Club dans sa réussite sportive et dans sa faculté à recevoir le public dans de bonnes conditions.



La tribune Sud édiflée en 1932, 1939.

Ensuite, l'évolution du stade a suivi pas à pas l'émancipation du club. Systématiquement comme dans un miroir on retrouve le parallélisme entre le manque de moyens du club pour assurer des lendemains sportifs qui chantent, la qualité de l'aire de jeu à la hauteur de la qualité de l'équipe et les conditions normales de confort offertes aux spectateurs et aux supporters.

Cette évolution, faite de grandes difficultés (dégâts climatiques de 1935 qui détruisirent quasiment en totalité le terrain et les murs d'enceinte) et de satisfaction (construction de la tribune Honneur Nord en 1948), fait écho à la vie sportive tourmentée du club. Au-delà des résultats sportifs réjouissants (premier titre de champion de Corse en 1927, suivi de 6 autres consécutifs), c'est dans les relations avec les instances officielles que sont rencontrés les principaux problèmes : le stade détient le record absolu en France de sanctions.



La tribune Nord, édiflée en 1948 et démolie en 1992, 1953

## Les sanctions infligées

- 15 matchs de suspension de terrain entre la saison 1965/1966 et la saison 2011/2012 (plus 2 matchs de suspension du terrain du Gazelec Ajaccio alors prêté au SCB lors de la saison 1992/1993 après la catastrophe du 5 mai 1992),
- Multiples amendes,
- Des suspensions partielles et des huis clos (Exemple de la tribune Est suspendue 13 mois entre octobre 1970 et novembre 1971),
- 3 matchs de suspension de terrain pour la saison 2012/2013,
- Et enfin, la sanction innovante, spéciale pour les clubs Corses...Suite aux incidents SCB-ACA saison 2012/2013 en ligue 1, les 2 prochains matchs ACA-SCB devront se dérouler sur terrain neutre...et à huis-clos !

Par ailleurs, Il est significatif de constater que le club a toujours été à la recherche des moyens financiers pour assurer l'édification et l'entretien de son patrimoine. Pour cela, les dirigeants utilisèrent tous les moyens, dont un nombre incalculable de dossiers de demande de subventions et le recours aux personnalités corses de la diaspora (pour la construction initiale : François Piétri alors ministre des colonies et Paul Doumer, sénateur de Corse entre 1912 et 1931 sollicité en 1932 en tant que Président de la République). Mais de tout temps le stade a été considéré exigu, vétuste, voire selon une image bien ancrée dans l'imaginaire collectif, abandonné. Souvent des dérogations aux règlements des instances ont permis de jouer à domicile. Principalement elles concernaient des non homologations sur l'éclairage, la capacité, les conditions d'accueil des arbitres et officiels ainsi que de la presse (à mettre aussi en relation avec des critères d'homologation sans cesse plus nombreux et plus contraignants).

Malgré tout, les dirigeants, dont l'emblématique Président Victor Lorenzi (Président de 1933 à 1973), ont toujours maintenu le cap fixé, à savoir faire en sorte que le stade, d'une part soit un lieu d'accueil conforme et confortable et d'autre part génère des recettes.

Quelques exemples :

- Les premières publicités firent leur apparition dès novembre 1932 et au printemps 1934 le Club fit construire une murette sur laquelle se trouvaient « *les panneaux réclame [...] Urbaine – café des Palmiers* ». Cette construction, véritable ancêtre des fameux panneaux lumineux *led* si prisés aujourd'hui, couta 2.800 francs. Somme finalement payée par un don de Pierre Luciani, alors président d'honneur. De la même manière, la sous- face de la toiture de la tribune Sud fut rapidement couverte de publicité
- En 1934, l'exploitation du stade fut séparée de « *la gestion sociale proprement dite* » et pour cela il fut créé deux caisses distinctes : « *Celle du club sera tenue par le trésorier en fonction et celle du terrain par le Docteur Luciani, assisté d'un trésorier spécialement nommé pour la gestion du stade. Monsieur Antomattéi est désigné pour remplir ce rôle.* » (compte rendu de bureau mars 1934).



La tribune Sud, avec les premières publicités, 1953

- En 1965, le SECB lança le projet d'installation de l'éclairage du terrain. A cette époque, seuls les stades de Lyon, Reims, Rennes et Saint-Etienne étaient équipés pour recevoir des matchs en nocturne. En effet, le football subissait la concurrence des nombreuses manifestations le dimanche en journée et les affluences baissaient, malgré le très bon comportement du Sporting au classement qui devait d'ailleurs finir champion de division 2 à l'issue de la saison 1967/1968. Il fallait trouver un nouveau créneau pour les matchs. Le spectacle d'un match, en nocturne le samedi soir ferait revenir du monde au stade. Projet d'ampleur dont on peut voir ci-dessous les proportions.



L'installation d'éclairage mise en service en 1968 - SCB /SCO ANGERS mars 1970 - Photo



L'installation d'éclairage mise en service en 1968 - SCB /ASSE mars 1971 - Photo R.Casamatta

Dans ses notes, Antoine Bernacchi, qui a donné sans compter son temps pour le club, évoque dès les années 40 le manque de moyens pour doter le club d'infrastructures dignes de ce nom. Ce n'est pourtant pas la foi ni l'investissement d'un certain nombre de dirigeants – investissement en temps et parfois financier - qui ont manqué. *En 1972, année de la première participation du Sporting à une coupe d'Europe, Victor Sinet explique que le stade de Furiani « serait trop vétuste et trop exigü pour pouvoir accueillir dignement les grands visiteurs du vieux continent [...] voilà pourquoi il est déjà d'ores et déjà prévu que le stade de Furiani serait non seulement retouché au point de vue installations, mais également agrandi, sa capacité pouvant être portée de 10.000 à 15.000 ou 17.000 places ».*

Dans les années 70 et début des années 80, alors que le club connaissait l'une de ses plus belles périodes sportives (finaliste de la Coupe d'Europe UEFA en 1978, vainqueur de la Coupe de France en 1981) la lente dégradation du stade s'amorça. Au milieu des années 80, l'état du stade était aussi catastrophique que celui du club, sanctionné par la descente en Division 2 en 1986 et surtout le passage à un souffle de la liquidation judiciaire en 1988. Le « miracle » de la convention de dévolution préconisée par maître Borloo, alors jeune avocat, qui expérimenta cette procédure pour son club de Valdenciennes, sauva le SCB de la disparition.

## 2. Après le drame, la reconstruction



Tribune sud 1983 - Photo D.Rossi

La catastrophe du 5 mai 1992 (18 morts, 2500 blessés) viendra de manière affreuse rappeler certains errements et engagements non tenus, et en définitive sanctionner la déficience générale sur la prise en considération de l'équipement sportif du plus grand club de l'île.

Puis l'heure de la reconstruction vint au moment où la France préparait sa Coupe du monde. Les délais, les procédures, les coûts, la qualité et la fonctionnalité de l'ouvrage sont des indicateurs de la façon dont les choix ont été faits, entre impératifs réglementaires (critères d'homologation sans cesse plus nombreux et plus contraignants) et sportifs (liés à la remontée en Division 1 en mai 1994) et adaptations perpétuelles à l'environnement (budget non maîtrisé, subventions non versées, appels d'offres infructueux, défaillances d'entreprises, retards divers, modification de planning et de phasage, malfaçons). Cette reconstruction renvoie à l'état des infrastructures sportives de l'île en général. Elle renvoie aussi au fait que jamais le budget global de reconstruction n'a été consolidé.

Seulement vingt ans après les travaux, déjà des constats amers sont faits sur :

- l'état du stade (malfaçons, vétusté, erreurs de réalisation fruits de problèmes de budget, de phasage, d'homologations à obtenir (exemple les mats d'éclairage,



Les poteaux d'éclairage au milieu des travées Tribune Est Jojo-Petrignani hiver 2012 –  
Photo T.Casanova

- et sa capacité à répondre aux exigences du football moderne (confort d'accueil, fonctionnalité, homologation).
- D'ailleurs le club a, le 08 janvier 2014, par voie de presse interpellé les candidats aux prochaines élections municipales sur l'état et le devenir de la gestion du stade.



SPORTING CLUB DE BASTIA

## LE SCB COMMUNIQUE

La rencontre de 32<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe de France qui s'est disputée ce dimanche contre Evian, a une fois encore démontré les conditions réelles et les limites en matière d'accueil et de confort du public, dans l'enceinte du stade Armand-Cesari.

Cet ouvrage dont la reconstruction par la Communauté d'Agglomération de Bastia et les Institutions (Etat, Europe, CTC, Conseil Général) a nécessité la somme de 35 millions d'€ sur 18 ans, n'offre seulement que 8000 places « couvertes ».

Cette problématique n'est hélas pas la seule qui se pose aujourd'hui. C'est pourquoi le Sporting Club de Bastia tient à rétablir un certain nombre de vérités et à faire part à l'opinion publique de sa vision d'avenir concernant le stade de Furiani.

- Le stade Armand Cesari est indissociable du SCB depuis 1932.
  - Lié par une convention d'occupation datée du 5 Août 1994, le Sporting devrait être aujourd'hui le seul occupant légal du stade Armand-Cesari.
  - Le Sporting supporte depuis 1994 la charge de toutes les dépenses d'entretien de l'enceinte et notamment tous les fluides (eau, électricité, dépenses courantes). D'autre part les fauteuils, les loges, les espaces VIP dans l'ensemble de la tribune Nord ont été entièrement financés par le club.
  - Le SCB n'a jamais refusé le principe de payer un loyer pour l'utilisation du stade, au contraire le club propose depuis des années de mettre fin à la convention actuelle pour négocier un nouveau bail, permettant le développement du club sur le long terme.
- Furiani est en effet un stade qui a 20 ans de retard sur ceux des autres clubs de Ligue 1.
- Bien que suffisante pour évoluer à ce niveau, l'infrastructure actuelle ne correspond donc toujours pas aux attentes du football professionnel et de son public.
- Sitôt que ce retard sera rattrapé, le Sporting sera favorable à l'idée de mettre en place une nouvelle convention, avec un loyer acceptable et non ruineux, c'est-à-dire bien différent de ce qui a été proposé ces derniers mois par la collectivité propriétaire.

### QUESTIONS AUX CANDIDATS

L'objectif du Sporting Club de Bastia défini dans son projet « A Corsica Vince » est de stabiliser le club dans l'élite du football français et de retrouver le niveau européen.

Afin de réaliser cet objectif et de sortir du statu quo actuel qui est insatisfaisant pour tout le monde, le SCB entend aujourd'hui interpellé les listes en présence aux élections municipales dans l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération de Bastia, au sujet de l'outil de travail que constitue le stade Armand-Cesari.

Partagez-vous notre ambition qui consiste à :

1. Faire de l'exploitation du stade un levier principal de développement, en mettant ce dernier aux normes européennes.
2. Améliorer le confort des supporters en effectuant ou en laissant effectuer les travaux indispensables à :
  - la couverture des tribunes Est et Ouest.
  - l'agrandissement et l'amélioration des espaces VIP (salons, salles de restauration).
3. Agir résolument auprès des autres collectivités et de l'Etat en faveur d'une refonte totale de la desserte du stade et pour la mise en service d'une véritable politique de transports en commun.
4. Enfin, négocier un bail de longue durée (de 18 à 25 ans) avec un loyer adapté.

Nous tenant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, nous vous remercions par avance, Mesdames et Messieurs les candidats, de bien vouloir nous faire connaître avant le 1er Mars 2014 à l'adresse suivante (SCB, Stade Armand-Cesari BP 640, 20600 FURIANI) ou par mail : [secretariat@sc-bastia.net](mailto:secretariat@sc-bastia.net) vos réponses aux questions posées ci-dessus.

Celles-ci seront portées à la connaissance de l'ensemble du public, sur le site internet du club et dans la presse locale.

Dans cette attente, le Sporting Club de Bastia tient à présenter à l'ensemble du peuple bleu ses sincères et meilleurs vœux pour l'année 2014.

**A tutti, preghemu a pace, a salute è a riescìuta**

Afin de commencer au mieux cette deuxième partie de saison, vous êtes invités le

**JEUDI 9 JANVIER à une REUNION PUBLIQUE**

(en présence du coach, des capitaines, des recrues et des dirigeants)

à partir de 18h30 à la Salle St-Sauveur de FURIANI (route du village)

**UNITI VINCEREMU, FORZA BASTIA !**

Le SCB interpelle les candidats aux élections municipales de mars 2014 - *Corse Matin* du 8 janvier 2014

Au niveau sportif cette période est également faite de hauts et de bas (remontée en Division 1 en mai 1994, retour en coupe Europa Ligue à l'automne 1997, descente en Ligue 2 en mai 2005, quasi-disparition à l'été 2010). C'est donc sur cette période aussi une trajectoire commune entre le SCB et le stade, avec le public balloté au milieu de ces péripéties.

Ainsi dans les faits,

- du choix du lieu à l'édification progressive par des dirigeants pionniers et des joueurs bâtisseurs, à sa quasi-destruction pour cause d'intempéries,
- du monde amateur où son club résident a raflé tous les titres possibles, au professionnalisme et à une Coupe d'Europe dont on ne finira jamais de parler,
- de l'innovation de son éclairage avant-gardiste, à la tiers-mondisation progressive de ses travées,
- de l'infrastructure louée aux autres équipes bastiaises, au drame de Furiani,

Rencontres autour du patrimoine sportif et de la mémoire du sport  
Communications présentées lors des 4 premières éditions 2012-2013-2014-2015  
Musée National du Sport / Université Nice Sophia Antipolis

- de la perte de propriété de ce qui était pour lui depuis toujours le bien le plus précieux, au feuillet du stade actuel,

nous constatons une fusion particulière et une étrange identité entre un club, ses « fans » et son enceinte. Le club et le stade, depuis 1932, suivent une trajectoire semée d'embûches, de joies et de peine, mais aussi une histoire exaltante. D'autant plus que, comme cela se fait notamment en Ecosse<sup>1</sup> le lien existe depuis toujours entre dirigeants et « fans », sauf pendant la période des années 90. Les fans ont été de tous les combats. Car le stade a grandi avec le club, et ils doivent grandir encore. Il est important de valoriser ce lien car comme le dit Roberto Peregalli, « *Les lieux prennent sens à nos yeux dans la mesure où ils sont liés à une stratification de sensations, d'images qui les font exister, sans qu'elles soient nécessairement les nôtres [...]* puis parlant d'une vieille ferme lombarde : *Dans chaque interstice, les traces de sédimentation révèlent la vie d'autrefois, elles sont la sève dans laquelle on puise à chaque regard, ce qui n'a rien à voir avec la forme, ne dépend en rien de sa beauté architecturale. Mais on se sent chez soi* ». Ce n'est donc pas simplement de nombre de sièges, de critères d'homologation, de capacité, de m2 de surface, de charpente ou autre ouvrage technique dont il est question, mais d'une maison, d'un refuge de la passion d'un peuple pour son club, pour son équipe.

Un lieu de communion, de partage et de solidarité. Armand-Cesari est un élément patrimonial culturel. «Le stade de Furiani donne une identité au territoire et une cohérence socio-culturelle »<sup>2</sup>.

On parle d'un lieu où les supporters achètent comme des reliques les coques plastiques de la Tribune Est, démontées à l'été 2013 et vouées au recyclage. .

L'histoire du stade, c'est celle d'un Sporting ballotté, vilipendé, montré du doigt mais toujours debout, et fier. D'un Sporting dont il est depuis toujours et à jamais, indissociable. Le Sporting qui est un magnifique ambassadeur de la Ville, de la Corse.

## Bibliographie

SINET, Victor, *Les Lions de Furiani*, DGDL, 1978.

REY, Didier, *La Corse et son football 1905/2000*, Albiana, 2003.

BONAVITA, Jo et BERNACCHI, Antoine, *Sporting Club Bastia 1905-2005 Le Livre du Centenaire*, Anima Corsa, 2006.

BROMBERGER, Christian, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Bayard, Paris, 1998.

GASTAUT, Yvan et MOURLANE, Stéphane, *Le football dans nos sociétés 1914-1998 une culture populaire*, Collection mémoires/culture, Autrement, Paris, 2006

BROHM, Jean-Marie et PERELMAN, Marc, *Le football une peste émotionnelle*, Folio poche, 2006

CASANOVA, Thibault, *La grande histoire du Stade Armand-Cesari de Furiani*, Stamperia Sammarcelli, 2013.

---

<sup>1</sup> Matthew Taylor ? Référence

<sup>2</sup> Didier Rey 07 décembre 2012, ? Référence